

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 15 juin 2026**DÉLIBÉRATION n°2026-55**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 15 juin 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 5 juin 2026.

Point de l'ordre du jour :

7.3. Accords-cadres internationaux

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université,

Vu l'avis de la commission des relations internationales du 11 juin 2026,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver deux accords-cadres internationaux.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation de l'accord-cadre (création) – Universidade Federal do Para (Brésil) - Université de Tours ;
- approbation de l'accord-cadre (création) – Institut Universitaire Abidjan (Côte d'Ivoire) - Université de Tours.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 27
Membres présents : 21	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 6	Votes exprimés : 27
Total des membres présents et représentés : 27	Majorité requise : 14
	Pour : 27
	Contre : 0

Pièces jointes :

- accords-cadres.

Fait à Tours,

Philippe ROINGEARD

Philippe Roingeard
le 22/06/2026 14:56:57 +02:00

